

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE CAVES**

**Réunion du Mardi 1 Septembre 2020 à 18h**  
**Compte rendu n° 2020-06**

L'an **deux mil vingt le premier septembre à dix huit heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CAVES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur **Bernard DEVIC, Maire**.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **20 août 2020**

**Présents** : Bernard DEVIC, Danielle ORTUNO, Sylvain GOMEZ, Sylvie ONNIS, Francis BARREDA, Lilian BARREDA, Muriel GIPOULOU, Marie Christine HERVE, Yannick HEURTEBIZE, Thierry SAUZE, Alexandra PASCUAL, Jean GOMEZ, Fanny PETIT,

**Absents** : Isabelle DORMIERES procuration Marie Christine HERVE, André MOULIS procuration Danielle Ortuno

**Secrétaire de séance**: Sylvie ONNIS

**ORDRE DU JOUR :**

- I. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 juillet 2020.
- II. Délibération Carrière Razel sur le réaménagement du site de Combe Nègre
- III. Délibération et vote des Subventions aux Associations 2020
- IV. Délibération Demande de Subvention Culturelle au Département
- V. Décision modificative n°1
- VI. Point de la rentrée scolaire et de la cantine
- VII. Informations
  - Projet Sainte Germaine
  - 4<sup>ème</sup> Modification PLU
  - Relations de voisinage et qualité de vie
  - Formation des élus
  - Calendrier des Commissions
- VIII. Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'ajouter une délibération sur le Groupement de commande du Grand Narbonne à l'actuel ordre du jour. L'assemblée approuve cette modification de l'ordre du jour

**I. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 juillet 2020**

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente du 21 juillet 2020.

## **II.Délibération Carrière Razel sur le du site de Combe Nègre**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les conditions de réaménagement du site de la carrière Combe Nègre, telles qu'elles sont prévues par la société RAZEL-BEC dans le dossier joint (modification des conditions d'exploitation R2004701). Il précise que la commune doit se prononcer sur ces conditions de réaménagement en tant que propriétaire des terrains sur lesquels la carrière est exploitée.

Le Conseil Municipal approuve la prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière par la Société RAZEL-BEC et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

## **III.Délibération et vote des subventions aux associations 2020**

Vu le vote du Budget Primitif en date du 21 juillet 2020

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'essayer de maintenir le niveau de subventions attribuées aux associations pour faire face aux difficultés qu'elles traversent dans cette crise sanitaire et économique.

Monsieur le Maire propose en concertation avec le Club de l'Age d'Or que la Mairie prenne à sa charge la gestion des colis des aînés et désigne la Vice-Présidente de la Commission 1, la 1ere Adjointe Danielle ORTUNO pour mener cette action. L'assemblée approuve à l'unanimité ce projet

Monsieur le Maire s'assure pour chaque vote que les élus ayant des liens avec les associations concernées ne prennent pas part aux votes des subventions

Age d'Or	1 000 €
CRAC	750 €
ACCA	500 €
Lou Petit	750 €
Atrium	200 €
Tennis de table	750 €
Lous Garouillards de Caves	500 €
Chats Vagabonds de Caves	300 €
GIC des Corbières Maritimes	77 €
CICFF	900 €
Club Rugby Leucate	100 €
Chambre des Métiers Aude	50 €
Groupe Communal defense Végétation	85 €
Association Forestière Aude	25 €
Association Maire	300 €
Club Football Leucate	100 €
occe 11 coop scolaire	400 €
Resto du Cœur	200 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Leucate	100 €
Musicorbières	250 €

#### **IV. Convention constitutive d'un groupement de commandes permanents entre le Grand Narbonne et plusieurs communes de la communauté d'agglomération.**

Dans un souci de réaliser des économies d'échelle en regroupant leurs achats et de faciliter la gestion des procédures de passations des marchés, le Grand Narbonne et plusieurs Communes membres souhaitent constituer un groupement de commandes en application des articles L.2113-6 et suivants du code de la commande publique.

Il s'agit d'un groupement de commandes permanents conclu jusqu'à la fin du mandat électoral en cours pour l'achat de biens et services dans diverses familles d'achats récurrents.

Le Grand Narbonne est désigné coordonnateur de ce groupement et organisera conformément aux règles applicables aux marchés publics, l'ensemble des opérations nécessaires à la satisfaction du besoin, de la publicité jusqu'à la notification du marché.

Par exception, pour des raisons liées à la nature et à la volumétrie des achats, chacun des membres fondateurs du groupement pourra se voir déléguer, sur la base du volontariat, et après accord du Grand Narbonne, les missions de coordonnateur.

Chacun des membres du groupement s'assurera ensuite de la bonne exécution du contrat pour la partie qui le concerne.

Les caractéristiques de ce groupement de commandes sont reprises dans la convention constitutive annexée à la présente délibération. Cette convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement et d'organisation administrative, technique et financière du groupement de commandes. La Commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

L'assemblée approuve le principe de la constitution d'un groupement de commande permanent entre le Grand Narbonne et plusieurs Communes membres, selon les conditions de la convention constitutive et autorise

Monsieur le Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous les actes administratifs qui en découlent,

## **V. Délibération de demande de Subvention Culturelle au département.**

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la programmation de l'opération « un été 100 spectacles » organisée par le Département de l'Aude, la Commune de CAVES et le Département devraient conventionner pour obtenir une subvention.

Monsieur le Maire indique que pour raison sanitaire, la manifestation initialement prévue le 21 août 2020 n'a pu se tenir mais qu'il apparaît nécessaire de conventionner avec le Département ;

L'assemblée approuve à l'unanimité cette délibération

## **VI. Décision Modificative n°1 d'ordre Budgétaire.**

Monsieur le Maire indique que les services de la Trésorerie de Leucate souhaitent réaliser un ajustement budgétaire concernant les dotations aux amortissements.

Dans ce sens, cette modification propose d'équilibrer les opérations d'ordre : au 6811 (042) 1500,00€ aux diverses comptes 28(040) 1357.00€

L'assemblée approuve à l'unanimité cette décision modificative.

## **VII. Rentrée et cantine Scolaire**

Madame Danielle ORTUNO, Maire adjoint délégué aux affaires scolaires fait un point de situation de la rentrée scolaire. Elle indique également que le nouveau bureau syndical du SIVOS CAVES TREILLES travaille à l'intégration du Bio dans les menus de restaurations scolaires.

Elle rappelle que l'équipe pédagogique reste en étroite collaboration avec la Municipalité dans le cadre de la crise COVID afin s'assurer la mise en place d'un protocole sécurisant pour les familles, les agents et les enseignantes.

Tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition de l'école pour accueillir sereinement nos élèves.

## **VIII. Informations**

- **Projet Sainte Germaine**

Monsieur le Maire demande à Monsieur l'Adjoint Thierry SAUZE de réaliser un point d'étape concernant le projet de réhabilitation de l'église du village en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

- **4<sup>eme</sup> Modification PLU**

Monsieur le Maire revient sur la réunion de la Commission 3 du 25 aout 2020 durant laquelle Monsieur Samuel DESCOMBES, a expliqué ce qu'est un PLU. D'autre part, un point a été fait sur la 4eme modification du PLU de CAVES à détailler les motifs et les aspects techniques de cette modification.

Pour mémoire, elle concerne uniquement une mise en conformité de l'espace réservé du tracé de la LGV à la demande des services de la Préfecture de l'Aude.

Une enquête publique se tiendra dans la commune conformément à la réglementation lors des modifications du PLU du 14 Septembre au 16 Octobre 2020

- **Relations de voisinage et qualité de vie**

Monsieur le Maire recense les problématiques de voisinage et d'incivilités rencontrées par la Municipalité sur la période estivale qui se termine.

Il charge Monsieur l'Adjoint au Maire Sylvain GOMEZ de réaliser un audit et de travailler avec la Commission 4 pour proposer des solutions au Conseil Municipal

- **Formation des élus**

Monsieur le Maire rappelle l'importance des formations aux élus en début de mandat.

Il indique que l'Association des Maires de l'Aude propose une formation concernant le fonctionnement du Conseil Municipal le Jeudi 10 Septembre à 9h30 à Narbonne.

Monsieur GOMEZ indique que ces formations sont bénéfiques aux nouveaux pour découvrir mais également aux anciens en tant que mise à jour règlementaire et guide des bonnes pratiques.

- **Calendrier des Commissions**

COMMISSION 1 : JEUDI 15 OCTOBRE 2020

- Définition des colis aux aînés
- Limite d'Age
- Type de colis / Budget
- Fournisseurs
- Mode et date de distribution

COMMISSION 2 : JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

- Situation du Comité des Fêtes
- Festivités de Fin d'année 2020
  - Halloween
  - Déco Noel
  - Spectacle Noel pour enfants
- Aménagement espace Jeune

COMMISSION 3 : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

- Situation du Projet Traversée de Village
- Avancée sur projet
- Relation avec le Département

COMMISSION 4 : JEUDI 1 OCTOBRE 2020

- Retour sur les nuisances estivales de voisinages
- Analyse et solution avant été 2021
- Situation sur les élevages d'animaux domestiques
- Recensement / Cartographie
- Règlementation
- Mesures

## **IX. Questions diverses**

Pas de question diverse.

Monsieur Michel DIAZ, le Directeur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée vient présenter les activités du Parc aux élus du Conseil Municipal

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h00